



Comité Européen de Liaison sur les Services d'Intérêt Général European Liaison Committee on Services of General Interest

Charte des droits fondamentaux

L'Enceinte chargée de l'élaboration de la Charte s'est réunie les 1^{er} et 2 février à Bruxelles sous la présidence de Roman Herzog. Elle s'est rebaptisée en "Convention". Les débats, qui ont été menés sur deux thèmes, le contenu et la valeur juridique de la charte, ont essentiellement consisté à répéter ce qui avait déjà été dit en décembre, comme l'a souligné plusieurs fois le président. Pour le contenu, les conventionnels se sont donnés jusqu'en juin pour rédiger un projet à soumettre au Sommet européen de Porto Feira. Le statut juridique, quant à lui demeure en suspens. La prochaine réunion plénière se tiendra les 20 et 21 mars, mais le bureau se réunira deux fois auparavant.

Nous vous rappelons que le **Celsig organise le jeudi 2 mars** au Parlement européen à Bruxelles, **un séminaire européen** pour mettre au point ses propositions en vue de la charte des droits fondamentaux et de la CIG. Bulletin d'inscription sur demande au Celsig.

Aides d'Etat

♦ Selon la Commission européenne, le problème des aides d'Etat sur les marchés récemment libéralisés ou "encore" dominés par les entreprises publiques, se pose "avec de plus en plus d'acuité" dans tous les secteurs de l'économie. C'est pourquoi elle entend apporter des modifications à la directive 80/723 relative à la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques. Le but affiché des modifications proposées est d'apporter un meilleur équilibre entre la concurrence et la prestation de services publics, ainsi que d'améliorer la détection d'éventuelles distorsions à la concurrence. La Commission estime qu'ainsi les Etats membres seraient mieux à même d'honorer leurs obligations au titre du traité de l'Union et de garantir une juste affectation de l'aide reçue pour la prestation d'un service d'intérêt économique général.

Les observations sur le projet, qui a été publié au Journal officiel de Communautés (n° C 377) doivent être adressées à la Commission d'ici le 28 février 2000, par télécopie au + 32 2 296 95 80.

♦ Le 18 janvier 2000, le Parlement européen a invité la Commission à dresser une liste des aides versées par chaque Etat membre afin de connaître l'ampleur de ces aides. Il a souhaité que la Commission publie un tableau des performances de tous les Etats membres et l'a invitée à exercer une surveillance étroite des pays candidats en la matière.

♦ Des représentants des Länder allemands ont menacé de bloquer la ratification des résultats de la nouvelle CIG si les services européens de la concurrence continuent à chercher à limiter le pouvoir des organismes régionaux en matière d'aide aux banques régionales. Le commissaire Monti a précisé que la Commission était tenue de mener des enquêtes lorsqu'il y a une plainte, comme c'est le cas pour la WestLB.

Charter of Fundamental Rights

On the 1st and 2nd of February, the Body responsible for the elaboration of the Charter met in Brussels under the presidency of Roman Herzog. It was renamed "Convention". Debates based on two themes, content and legal status of the Charter, were basically, as underlined on several occasions by the president, the repetition of what was already said in December. Concerning the content, participants to the convention set June as a deadline for the preparation of a draft to be presented at the European Summit of Porto Feira. However, the legal status is yet to be decided. The plenary session will take place on the 20th and the 21st March, before then the bureau will meet twice.

We remind you that **Celsig organises a European seminar** at the European Parliament in Brussels **on Thursday, 2nd March**, to clarify its propositions in view of the Charter of fundamental rights and the IGC. Registration forms available on demand from Celsig.

State aid

According to the European Commission, the problem of state aid to recently liberalised markets or those "still" dominated by public enterprises, is "more and more acute", in all economic sectors. Consequently, the commission intends to introduce modifications to the directive 80/73 concerning transparency in financial relations between member states and public enterprises. The aim behind the proposed modifications is to bring in a better equilibrium between competition and provision of public services, as well as to improve means of detecting eventual imbalances in competition. The Commission considers that in this way, member states would be in a better position to honour their obligations vis-à-vis the Union's Treaty and guarantee an equitable distribution of aid received for the provision of services of general economic interest.

Comments on the draft of modifications which was published in the Communities' official Gazette should be addressed to the Commission between now and the 28th February 2000, by fax at + 32 2 296 95 80.

♦ On 18th January 2000, the European Parliament asked the Commission to draw up a list of aid paid out by each member state in order to determine the magnitude of this aid. The Parliament wished that the Commission present performance sheet for all member states and conduct a close examination, in this respect, of countries which are candidates.

♦ Representatives of the German Länder have threatened to obstruct the ratification of the new IGC results, if the European services dealing with competition continue trying to limit the power of regional organisations in what concerns aid to regional banks. Commissioner Monti stressed that the Commission had an obligation to carry out investigations in case of complaints, such as was the case for WestLB.

Fiscalité

Le groupe fiscal de haut niveau chargé de trouver des solutions dans le domaine de la fiscalité de l'épargne a été créé, selon le mandat d'Helsinki. Chaque Etat membre y a nommé son représentant. Le groupe doit se réunir pour la première fois ce mois-ci.

Monopole public de la vente d'alcool en Suède

La Commission européenne a fait savoir qu'elle n'avait aucune intention de proposer la prorogation du monopole d'Etat sur la distribution de l'alcool qui avait été accordé pour deux ans à la Suède par l'Union en 1995, et prorogé jusqu'au 30 juin 2000. Le commissaire Bolkenstein considère qu'il y a d'autres moyens de combattre la consommation excessive d'alcool que le monopole d'Etat, notamment les campagnes d'information. Rappelons que la Cour avait estimé, dans un arrêt du 23 octobre 1997, qu'en visant la protection de la santé publique contre les méfaits de l'alcool, un monopole national de vente au détail des boissons alcoolisées poursuit un objectif d'intérêt public et n'est pas contraire à l'article 37 du Traité.

Protection sociale

Lors d'un séminaire sur "L'emploi d'aujourd'hui et la protection sociale de demain", le 18 janvier en Espagne, le Royaume Uni et l'Espagne ont exprimé leur opposition à l'harmonisation des systèmes nationaux de protection sociale dans l'Union Européenne et se sont prononcés pour une modernisation passant par la négociation.

Service postal

Posteurop a présenté sa plate-forme commune sur le projet de révision de la directive 97/67/CE sur le secteur postal. Après avoir posé, notamment, que les études faites par la Commission ne permettent pas de prévoir l'impact économique et social des divers scénarios de libéralisation envisagés, que la libéralisation ne peut pas être une fin en soi, que fixer une échéance immédiate pour la libéralisation constituerait un trop grand risque au regard des commodités administratives attendues, Posteurop indique que : ♦ le service postal a un rôle considérable à jouer dans la cohésion économique et sociale de l'Union ♦ il n'y a pas, en l'état actuel, de barrières significatives empêchant l'arrivée de nouveaux concurrents ♦ la révision de la directive doit continuer à **garantir le maintien d'un service universel** de bonne qualité, abordable, incluant la péréquation tarifaire lorsqu'elle est requise par la réglementation nationale ♦ il n'est ni raisonnable ni responsable de fixer une date finale de libéralisation. Posteurop propose que le secteur réservé soit réduit par abaissement des seuils de poids et de tarifs et offre à la Commission d'engager un dialogue constructif.

Le texte complet est consultable sur internet : <http://www.posteurop.org/>

Adressez à "NOUVELLES NEWS EUROPE" de brèves informations en français et anglais, par courrier, fax, E-mail (celsig@worldnet.fr)

Taxation

A high level taxation group, in charge of finding solutions in taxation of savings, was created in accordance with the Helsinki mandate. Each member state has named its representative. The group is scheduled to meet for the first time this month.

State monopoly in the sale of alcohol in Sweden

The European Commission has no intention of proposing the extension of the state monopoly on the distribution of alcohol which was accorded by the Commission to the Swedish government for a two year duration in 1995, and extended to 30th June 2000. Commissioner Bolkenstein thinks that there are different means of fighting excessive consumption of alcohol, other than by State monopoly, notably, by information campaign. It should be recalled that The Court considered, in its decision of 23rd October 1997, that by aiming at the protection of public health against the bad effects of alcohol, a national monopoly on the retail sales of alcoholic beverages, pursues public interest objective and is not contrary to the article 37 of the Treaty.

Social Protection

During the seminar on "Today's employment and tomorrow's social security", which took place on 18th January in Spain, the United Kingdom and Spain expressed their opposition to the harmonisation of national systems of social protection in the European Union, and were instead in favour of modernisation through negotiation.

Postal service

Posteurop presented its common platform on the revision draft of the directive 97/67/CE concerning the postal sector. Having set forth, notably, that studies carried out by the Commission do not enable the prevision of economic and social impact of different planned liberalisation scenarios, that liberalisation in itself cannot be the final goal, that fixing short term liberalisation period would constitute too high a risk in view of the expected administrative conveniences, Posteurop indicates that: ♦ the postal service has a very significant role to play in the social and economic cohesion in the Union ♦ in the present situation, there are no significant barriers to stop the arrival of new competitors ♦ the revision of the directive should **continue to guarantee the presence of universal service** of good quality, affordable, including evening out tariffs when required by national regulations ♦ it is neither reasonable nor responsible to fix a final date of liberalisation. Posteurop proposes that the reserved sector be reduced by lowering weights and tariffs thresholds and proposes to the Commission to engage into a constructive dialogue.

The text is available on the internet: <http://www.posteurop.org/>

Please send brief information to "NOUVELLES-NEWS-EUROPE", in English and French, by courrier, fax or E-mail (celsig@worldnet.fr).

NOUVELLES-NEWS-EUROPE est édité par le Comité européen de liaison sur les Services d'intérêt général, *is published by the European Liaison Committee on Services of General Interest*, 66 rue de Rome, F - 75008 PARIS. Tel : (33-1) 40 42 50 24. Fax : (33-1) 40 42 13 78. E-mail : celsig@worldnet.fr. Directeurs de publication, *Publishers* : Pierre Bauby et *and* Jean-Claude Boual. Rédactrice en chef, *chief editor* : Katherine Varin. Traduction, *translation* : Jeremiah Chiumia. Diffusé exclusivement par Fax et E-mail. *Distributed by Fax and E-mail exclusively*. Abonnement 1 an : 80 €. *Subscription for 1 year: € 80*. Bulletin d'abonnement sur demande. *Subscription form available on request*.